

République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service

Gestion Opérationnelle de l'Évènement

Protocole

Tél. 04 94 36 33 44 / 89 70

Fax. 04 94 36 87 25

protocole@mairie-toulon.fr

TOULON, le 17 avril 2024

DEMANDE D'INTERVENTIONS

A l'occasion de la « **Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation** » le **dimanche 28 avril 2024**, une cérémonie se tiendra à **09h00** au **mémorial de la déportation et de l'internement** situé boulevard du 112^{ème} R.I à côté de la préfecture du Var.

Merci de prendre note des différentes interventions concernant vos services :

* Propreté

- Nettoyage des abords du mémorial de la déportation (voir désinfection des lieux)
- **Le retrait des gerbes à compter du 06/05/2024**

* Espaces verts :

- Désherbage du parvis du mémorial

* Police municipale :

- 1 agent en tenue pour le dépôt de gerbes le **dimanche 28 avril 2024**

Mise en place pour 08h30

* Police Nationale :

- Fermeture de la voie de circulation conformément à l'arrêté municipal qui sera pris ce jour-ci sur le Boulevard du 112° RI

* Voirie :

- Interdiction de stationner de part et d'autre du Mémorial de 8h à 12h le **dimanche 28 avril 2024**
- Circulation interdite pendant le rassemblement devant le mémorial sous la responsabilité des forces de l'ordre.
- Le remplacement (si besoin) des balises auto relevables en plastique blanc situées devant le mémorial.

* Bâtiments :

- Pour information.

* Sonorisation :

- Marseillaise
- Pupitre du maire
- Chant des Marais

Mise en place terminée pour 08h30

* Décoration :

- 1 hérisson 3 drapeaux BBR pour l'intérieur du monument
- 2 oriflammes de part et d'autre de l'entrée du monument
- pavoisement balcon Mme le Maire (le dimanche 28/04/2024)
- 10 plots et cordons
- 20 chaises pour les portes drapeaux

Mise en place terminée pour 08h30

* Régie Communale des Transports :

- Merci de mettre à disposition un minibus (40 places) afin d'assurer le transport des portes drapeaux de la maison du combattant sur les lieux de la cérémonie et assurer leur retour.

MISE EN PLACE POUR : 08H15 (Devant la maison du combattant)

Vous remerciant par avance de votre participation.

Service Gestion Opérationnelle de l'Évènement - Protocole
Direction Événementiel - Fêtes et cérémonies - Protocole